l'orgueil, la guerre : c'est l'ennemi de la patrie, c'est l'ennemi des hommes. — Et cependant ce n'est pas ça qu'a voulu dire Victor Hugo : il l'a dit, mais il n'a pas voulu le dire.

Non, il n'a pas voulu le dire, car, encore une fois, son œuvre du passé demeure debout, toujours approuvée par lui, puisqu'il la laisse intacte et qu'elle continue à nous consoler de celle-ci. Mais j'irai plus loin encore: tout ce livre qui est, je viens de le démontrer, la calomnie la plus disparate que le monde ait jamais vu naître, puisque c'est la calomnie par le génie, tout ce livre est, au fond, inconsciemment animé par ce sentiment chrétien qui est la loi du monde depuis deux mille ans. Oublier pour un instant qu'il est écrit au point de vue de l'ironie et de l'antithèse. Oublier les premiers mots et les trois derniers : le sommeil du Pape et son réveil. Lisez chaque scène à la suite, chaque scène de la vision, du rêve : à quelques écarts près, vous reconnaîtrez les préceptes de l'Evangile, de cet Evangile dont le Pape est le premier gardien, le premier apôtre. Alors tout change, celui qui donne son bien aux pauvres, c'est bien le prêtre ; celle qui fait abnégation de tous les bonheurs de ce monde et partage son pain avec le misérable qui en manque, c'est bien l'Eglise ; quand la guerre éclate, c'est l'Eglise, — nous l'avons vue en 1870, — qui seule élève la voix en faveur de l'opprimé et rappelle les hommes à la paix et à l'amour. Le jour où la guerre civile ensanglante les rues, c'est le prêtre encore qui prêche la concorde. Il fait plus que la prêcher : il meurt pour elle, comme Mgr. Affre, sur la barricade.

Lisez à ce point de vue le nouveau livre de Victor Hugo ; vous n'en serez plus indigné. Une immense douleur vous remplira l'esprit, en songeant au nombre d'ignorants et de niais qui s'obstineront à le lire autrement ; mais la sottise humaine est sans remède, et ne se corrige pas même par les revers, les désastres et les ruines. Elle est éternelle, car elle repousse toujours. Et d'ailleurs y a-t-il beaucoup d'ignorants et de niais qui lisent des vers. ? J'en doute. Aussi ce livre, non-seulement ne fera pas tout le mal qu'on pourrait en attendre, mais encore, ainsi que je l'ai dit, se tourne-t-il contre son auteur. Cette Eglise calomniée par lui a le droit de lui répondre, sans colère et sans haine : — Si je n'étais pas, tu ne serais pas toi-même ; ce génie dont tu te sers, en croyant m'outrager, c'est à moi seule que tu le dois. Tu n'es qu'un chrétien dont l'ancre s'est rompue. Condamné aux tourmentes de la tempête et de la nuit, tu es assez puni. Je te plains et je te pardonne.

Dancourt.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On nous transmet de Versailles les renseignements suivants :

La commission de la Chambre des députés, chargée d'examiner le projet de traité de commerce avec l'Italie, a entendu les délégués de la chambre de commerce de Rouen et de l'industrie cotonnière de Normandie, MM. Pouyer-Quertier, Petit, Germonière et Courant.

Ces délégués ont très vivement fait ressortir les anomalies du traité proposé, protectionniste pour l'Italie, libre-échangiste pour la France et se sont énergiquement prononcés contre son adoption.

Leur parole ardente et convaincue paraît avoir fait, sur les membres de la commission, une impression très vive.

Nous trouvons dans la dernière livraison du *Bulletin de statistique* un intéressant relevé des achats et ventes de rentes effectuées pour le compte des départements pendant les trois premiers mois de 1878.

Les achats ont porté sur les quantités de rentes suivantes :

3 0/0. . . .	1,567,661 fr.
4 1/2 0/0 . .	160,268 fr.
5 0/0. . . .	2,926,948 »
Total. .	4,654,877 fr.

La valeur de ces rentes en capital a été de 106,776,240 fr.

Les quantités de rentes vendues sont ainsi décomposées :

3 0/0. . . .	1,169,383 fr.
4 1/2 0/0 . .	127,721 »
5 0/0. . . .	3,284,107 »
Total. .	4,581,211 fr.

Ces rentes vendues correspondent à une valeur en capital de 101,962,188 fr.

En résumé, on a acheté. .	4,654,877 fr. de rentes,
On a vendu.	4,581,211 fr. de rentes,
Excéd. des rentes achetées.	73,666 fr. de rentes.

Ces mouvements, qui résument les opérations faites par l'entremise des trésoriers-généraux, ne donnent qu'un faible aperçu des transactions aux quelles donnent lieu les titres de notre dette. Il faudrait y joindre les achats et les ventes très considérables, effectués par la clientèle directe des agens de change sur tous les parquets.

La tenue des cours de nos rentes montre que les achats prédominent. L'incription est devenue rare sur les marchés et à la plupart des liquidations de Bourse, cette rareté est attestée par du *déport*.

On remarquera, d'après les chiffres que nous venons de reproduire, que les demandes se sont surtout portées sur le 5 0/0.

Cette faveur tient au revenu élevé de cette rente.

Aux cours actuellement cotés, nos trois principaux fonds offrent aux capitaux les revenus suivants :

Le 3 0/0 à 72,50 rapporte.	4,13 0/0
Le 4 1/2 0/0 à 102,50 —	4,39 0/0
Le 5 0/0 à 108,50 —	4,60 0/0

Revue financière hebdomadaire du 5 Mai 1878

Les cours de compensation ont constitué les acheteurs de rentes françaises en bénéfice considérable. Les spéculateurs à la hausse sur les fonds d'Etat étrangers, au contraire, sont loin d'avoir à se louer de la liquidation; les acheteurs de valeurs égyptiennes, grâce au paiement à son échéance du coupon 1er mai, encaissent un beau bénfice.

La rente Italienne s'est compensée un peu mieux que le 1er avril, mais les spéculateurs à la hausse sur les fonds Russes, essuient un véritable désastre.

Le 5 0/0 Russe 1877 a été en perte de plus de 12 0/0 sur les cours d'il y a deux mois.

Les actions et les obligations des chemins de fer français restent la valeur favorite des capitaux de placement.

Les lignes dont le dividende est inférieur à celui de l'année dernière n'ont subi qu'une réaction insignifiante.

Les quatre chemins dotés de la garantie de l'Etat sont côtés à peu près à leurs plus hauts cours.

Le public a fait à la souscription du chemin de fer de Bourges à Gien l'accueil que l'on pouvait prévoir.

Nous avons fourni à nos lecteurs tous les renseignements utiles sur cette affaire, nous continuerons à l'avenir de les mettre à même de se rendre compte de la valeur des différents titres qui nous semblent constituer des placements de toute sécurité.

Les Obligations de la ville de Paris possédant une clientèle fidèle et en même temps nombreuse, il peut se produire sur elles, au lendemain des tirages, une légère réaction; mais elle est promptement effacée.

Le versement de vingt-cinq francs par titre se fait avec la plus grande facilité sur les Obligations 1877 du Crédit Foncier de France, elles ont une tendance marquée à revenir à leurs prix les plus élevés.

Les chemins de fer allemands ont fléchi sensiblement, on leur préfère les titres des chemins de fer français et et même des chemins de fer Espagnols quoique les recettes de ces derniers ne soient plus aussi brillantes.

Les valeurs de la compagnie du Canal de Suez ont été l'objet d'offres suivies; les parts de fondateurs sont revenues à 15,000 francs, et les actions se sont rapprochées du cours de 700.

La progression du trafic a subi une interruption sous le coup des inquiétudes provoquées par la tension des rapports entre l'Angleterre et la Russie.

Le mois d'avril a produit 210,000 fr. de moins qu'en 1877.

Les actions de la Compagnie parisienne du Gaz s'écartent peu de 1250 ; ses recettes sont excellentes et deviendront encore plus considérables par le fait de l'Exposition. On a profité de l'Exposition pour ramener les Voitures à Paris au dessus de 500, et pour pousser les Omnibus vers 1350.

A ces cours, le public n'achète pas et n'a peut-être pas tort.

Les Tramways sont faibles et délaissés. Les Tramways Généraux ont reculé à 315 à la suite de la publication du rapport des commissions à l'Assemblée Générale du 30 avril.

La Compagnie Transatlantique est côtée nominalement de 520 à 525.

Les actionnaires toucheront cette année 22,50 de dividende.

Les actionnaires de la compagnie Immobilière recevront le 28 courant communication de la situation de la liquidation au 31 janvier dernier.

La Banque de France, qui paraissait en train de revenir à 3,000, s'est vivement relevé au dessus de de 3050.

Le Portefeuille est en accroissement depuis quelques semaines.

Le Crédit Foncier de France avait atteint 640 après son assemblée générale.

La Banque de Paris a été l'objet d'offres assez importantes provoquées par la baisse des Fonds Autrichiens, elle a été ramenée à 1060.

Le Crédit Mobilier Français qui avait reculé à 137,50, s'est facilement relevé à 145.

Le Crédit Mobilier Espagnol, après de violents soubresauts, est retombé aux environs de ses plus mauvais cours de la semaine précédente.

La Banque Ottomane a peine à se maintenir au dessus de 340.

Le Crédit Foncier d'Autriche a une tendance manifeste à reprendre le cours de 500, ses actionnaires ne toucheront encore rien cette année. . . . .

P. S. — Maintenant que la souscription aux obligations du Chemin de fer de Bourges à Gien est close, il va s'établir un courant d'arbitrages en faveur de la nouvelle valeur, nous signalerons à nos lecteurs ceux qui nous sembleront les plus avantageux.

LE PRINTEMPS (1)

C'est le printemps ! Chantons les roses !
Chantons les bois,
L'abeille, les papillons roses,
Voltigeant partout à la fois.

Chantons les nids dans l'aubépine,
Les verts buissons !
La douce senteur de l'épine
Abritant bouvreuils et pinsons.

Rions à la même nature,
A son réveil !
Aux fruits, aux flots, à la verdure
S'épanouissant au soleil !

Rêvons en écoutant la brise
Et le ruisseau
Se caresser sous le cytise
Qui croît au penchant du coteau.

Respirons à pleine poitrine
L'air vif et pur
Rasant les plateaux, la colline,
Et contemplons le ciel d'azur.

Qu'il est brillant ! qu'il étincelle
De mille feux !
Les diamants d'or qu'il recèle
Etoilent les horizons bleus.

Anges du cœur, oiseaux des mères,
Petits enfants,
A ces rayons, à ces lumières,
Riez et fêtez le printemps !

C'est votre joyeuse espérance,
La vie en fleur,
Dans sa plus vive efflorescence
De doux espoir et de bonheur.

AUGUSTA COUPEY.

(1) *Muse des Enfants*, Plon, 1 vol., 2 fr.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

C'est décidément le 15 mai qu'aura lieu l'ouverture de la ligne d'Orchies à Tourcoing. Voici quel sera le service des trains de voyageurs :

Orchies, départ matin 6,23, 9,30, soir 2,10, 6,55.
Nomain-Ouvignies (*halte*), matin 9,38, soir 7,63.
Genech (*halte*), matin 9,45, soir 7,09.
Cysoing, matin 7, 9,53, soir 2,25, 7,17.
Tressin (*halte*) matin 10,04, soir 7.27.
Ascq, arriv. et Ascq dép. 8,33, 10,35, soir 2 53, 7.43.
Lannoy, matin 8.47, 10 49, soir 3,09, 7.57.
Roubaix-Wattrelos, matin 8.53, 10.55, soir 3.15, 8.03.
Tourcoing, arriv. 9.03, 11,05, soir 3.25, 8.12.
Tourcoing, départ matin 7.45, 9 45, 12.45, soir 7.39.
Roubaix-Wattrelos, matin 7.56, 9.56, 12,55, soir 7.48.
Lannoy, 8.06, 10.02, soir 1.01, 7.59.
Ascq, arriv. et Ascq, départ matin 8.20, 8.36, 10.15, soir 1.14, 1.24, 8.11, 8.20.
Tressin (*halte*), matin 8.44, soir 8.28.
Cysoing, matin 8.54, soir 1.43, 8.38.
Genech (*halte*), matin 9.02, soir 8.44.
Nomain-Ouvignies (*halte*), matin 9.08, soir 8.51.
Orchies, arr. matin 9.15, soir, 2.01, 8.57.

Voici le vote des députés du Nord sur les conclusions du rapport du 7e bureau tendant à valider l'élection de M. Léon Renard dans la 2e circonscription de Valenciennes.

La Chambre n'a pas adopté et M. Renard a été invalidé par 319 voix contre 147.

Ont voté pour la validation. MM. Amigues, d'Arras, Brame, *Debuchy*, Joos, de La Grange, Plichon, des Rotours, Telliez-Béthune.

Ont voté pour l'invalidation. MM. Guillemin, Louis Legrand, Pierre Legrand, Masure, Merlin, *Screpel*.

N'ont pas pris part au vote: MM. de Marcère, Mention, Renard.

Nous continuons à enregistrer les méfaits des cordons bleus.

Une servante, âgée de 19 ans, Marie-Louise D..., domiciliée rue Saint-Jean, a été arrêtée et incarcérée sous la prévention d'escroquerie.

Un fraudeur à ajouter à la liste déjà longue des arrestations de la semaine dernière.

Arthur R..., bacleur, âgé de 14 ans, a été arrêté hier par des douaniers de Wattrelos. Il était porteur de 5 kilogrammes de tabac belge.

Toujours la misère !...

Les personnes qui passaient, hier matin, rue Pellart, pouvaient voir assis sur le seuil de la maison portant le n° 8, un jeune homme, au visage pâle et amaigri et qui semblait complètement exténué.

Interrogé par quelques personnes, ce jeune homme a répondu qu'il avait quitté Seclin, il y a trois jours, pour venir travailler à Roubaix, n'ayant en sa possession que la modique somme de 1 fr. 50, et que depuis la veille au matin, il n'avait pris aucun aliment, n'avait à Roubaix aucun pied-à-terre et qu'il se sentait incapable de se remettre en marche.

M. le docteur Derville fut mandé pour constater l'état de ce jeune homme, et il ordonna son transfert immédiat à l'hôpital.

Ce malheureux se nomme Jules Vincent, et est âgé de 19 ans. Il exerce la profession de mineur.

Il y a eu des raffles de police, hier à Tourcoing. Deux individus Auguste M... et Agathon L., surpris par les agents en train d'outrager la loi du 23 janvier 1873, et quatre expulsés qu'une horreur très-prononcée pour le sol natal, avait fait désobéir à l'ordre possitif qui les renvoyait dans leur pays.

Un fraudeur malheureux, c'est le jeune Pierre V... Ce garçon manœuvre de son état, trottait menu, hier par la ville, comme la souris de Lafontaine.

Où donc se dirigeait Pierre V... il paraissait si satisfait de lui-même qu'on eût cru qu'il allait chercher la Gloire ou la Fortune. Nullement ! moins que ça ! Pierre V.., était content de sa personne parce qu'il avait réussi à passer *un* kilo de tabac de Belgique en France, et cela au nez des douaniers qui n'en avaient vu que du feu. Notre manœuvre parcourrait donc la ville, d'estaminet en estaminet pour liquider sa marchandise illicite. Mais s'il y a un Dieu pour les ivrognes, il y a un diable pour les fraudeurs, et ce diable se manifesta au pauvre Pierre V... dans la personne d'un employé de la Régie auquel il offrit son tabac, sans plus se douter des fonctions de son client que les douaniers ne s'étaient douté de son manége.

Pierre V... a donc été arrêté, non pas la main dans le sac, mais le sac dans la main.

Nous apprenons que le nouveau drame *au fond de la Mer*, qui a fait courir tout Paris va être joué à Lille. La première représentation aura lieu jeudi prochain 9 mai.

Hier matin, le colonel du 43e de ligne a passé en revue, sur le Champ-de-Mars, à Lille, les soldats de l'armée territoriale. On voit que ce sont tous anciens militaires.

Les exercices de ces quelques derniers jours ont suffi pour les rendre familiers avec le fusil et les mouvements, de sorte que les manœuvres de ce matin, ont été exécutées avec ensemble et précision. Le colonel a paru très-satisfait.

Nous sommes entrés jeudi, 2 mai, à quatre heures du soir, dans la période de la lune rousse.

C'est la fixation de la date de Pâques qui détermine la lune rousse, de même que c'est la date de la lune de mars qui fixe la date de la fête de Pâques.

L'Eglise a fixé la fête de Pâques au premier dimanche qui suit la pleine lune arrivant le 21 mars ou après le 21 mars. Pâques peut ainsi varier du 22 mars au 22 avril.

La lune rousse peut donc se trouver tantôt en avril et tantôt en mai. Espérons que, cette année, elle ne sera pas trop redoutable à notre agriculture, dont les récoltes s'annoncent dès à présent sous de favorables auspices.

Ephémérides Roubaisiennes

6 mai 1710. — Un état du greffier constate qu'il a délivré des certificats à 134 des plus pauvres familles quittant Roubaix pour aller chercher à vivre dans les pays étrangers, qu'il en avait antérieurement délivré à d'autres particuliers pauvres. Les dépenses de garde, les contributions de guerre, les réquisitions de toute nature, les courses de l'ennemi, jointes à l'hiver désastreux de 1709 et à une horrible famine avaient achevé la ruine de la ville.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

6 Mai 1855. — On célèbre à Tourcoing, comme dans toute la chrétienté, par une grande fête qui fut une grande manifestation catholique, le dogme de l'*Immaculée Conception*, proclamé par le pape Pie IX, le 8 décembre de l'année précédente.

Cette fête religieuse fut particulièrement splendide à Tourcoing. Un autel magnifique en l'honneur de la Sainte-Vierge, avait été élevé sur la Grand'Place. On y dit la messe; le clergé, les autorités et le peuple s'y rendirent processionnellement. La foule était immense et l'enthousiasme plus immense encore. Il y eut, le soir, illumination par la ville en beaucoup de maisons.

G. B.

— Mercredi soir, à 6 heures et demie, la foudre est tombée à Montescourt-Lizerolles sur des bergeries appartenant à Mme Théry-Privat, et a occasionné un incendie qui a consumé ces bergeries et divers objets, le tout d'une valeur d'environ 5.000 fr.

Au moment même où la foudre tombait, le berger arrivait à la ferme avec son troupeau. Rentré quelques instants plus tôt, ce troupeau aurait peut-être été detruit.

Les pertes sont couvertes par une assurance,

— Le premier jour de mai, le tonnerre est venu, pour la deuxième fois depuis quatre ans, visiter l'église de Talmas, (Somme). Les effets qu'il y a produits prennent les proportions d'un véritable désastre. Tombé sur la voûte du chœur, il a fait voler en éclats les grosses pierres de la corniche. Entré dans le sanctuaire, il a renversé les chandeliers, brisé les vases, dédoré complètement un magnifique cadre et noirci le tableau qui couronne le grand autel. Il a soulevé le palier, dont il a disjoint les planches et fait sauter les supports; et, par une de ces bizarreries que l'on rencontre souvent dans ses opérations mystérieuses, il a fondu, soudé et dédoré les chaînes d'un encensoir. Un pan de muraille est fendu jusque dans sa base; les pierres désunies et repoussées sont sorties de leur position; la pièce principale du portail a été broyée et les gonds arrachés.

Le zinc de la toiture a été déchiré d'un bout à l'autre de la voûte, et la foudre, se précipitant sur le clocher avec un fracas épouvantable, y a creusé un trou énorme. Les cendres des pierres calcinées, pulverisées, mêlées à une pluie torrentielle, ont produit pendant plus de dix minutes sur la couverture l'image d'une lave de volcan.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 avril 1878. — Léon-Auguste-Joseph Dhulst, rue Sainte-Marguerite. — Zoé Delrennes, Cretinier.

Du 28. — Oscar Windels, Baillerie. — Clémence Beuscart, Baillerie.

Du 29. — Flore Derbaudrenghien, Nouveau-Monde.

Du 1er Mai. — Hélène Dewasme, Nouveau-Monde.

Du 3. — Gaston Leclercq, Place.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 avril 1878. — Julien Salembier, 3 mois, Vieille-Place. — Vital Plouvier, 17 mois, Gauquier. — Juliette D'havelosse, 3 ans, 8 mois, Bas-Chemin.

Du 29. — Alphonse Delbarre, 5 ans, 1 mois, Saint-Liévin. — Louis Castelain, 3 ans, 5 mois, Place.

Du 30. — Clémence Deprez, 1 ans, 1 mois, Crétinier. — Célina Decourcelle, 18 ans, 7 mois, tisserande, Vieille-Place.

Du 1er Mai. — Florent Vandenberghe, 6 mois, Sartel.

Du 3. — Jean-Baptiste-Arthur Leman, 6 mois, Vieille-Place. — Jean-Baptiste Delcroix, 27 ans, 6 mois, tisserand, Saint-Liévin. — Irma-Marie-Joseph Dhulst, 15 jours, rue Traversière. — Henri Nys, 43 ans, 10 mois, tisserand.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Henri-Joseph Hancq, 28 ans, fileur, et Hortense Grunsar, 24 ans, servante. — Charles-Louis Dhulst, 33 ans, charon, et Philomène-Joseph Duthoit, 26 ans, tisserande. Floris Dumont, 48 ans, tisserand, et Christine-Joseph Bauduin, 56 ans, tisserande.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 mai. — Marie Metz, rue des Coulons. — Jeanne Desrousseaux, rue de Menin. — Achille Popelier, sentier de Roubaix. — Marie Hus, à la Malcense. — Léon Lepers, rue de Guisnes.

Du 5. — Henri Defontaine, au Brun-Pain. — Florence Messiaen, rue du Moulin.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 mai. — Jean-Baptiste Dubrulle, 5 ans, rue du Chêne-Houpline. — Jeanne Omez, 3 mois, rue de la Croix-Rouge.

MARIAGES du 4 mai. — Adolphe Loeul, 25 ans, mécanicien, et Léonie Catteau, 26 ans, soigneuse. — Gustave Six, 25 ans, rattacheur, et Augustine Lecoutre, 27 ans, devideuse.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COUPEY-REBOUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame JULES COUPEY née Gustavine REBOUX décédée le 4 mai 1878, dans sa trente-et-unième année sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service** qui auront lieu le mardi 7 courant, à 11 heures, en l'église Sainte-Catherine, à Lille.

Les MATINES et LAUDES seront chantées le Lundi 6, à six heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, Quai Saint-Martin, 6 (anciennement Quai de la Haute-Deûle) près de la Manutention.

Un **Obit solennel du mois** sera célébré en l'église de Wattrelos, le mercredi 8 mai 1878, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Désiré DUVILLERS, décédé à Wattrelos, le 6 avril 1878, dans sa 75me année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 7 mai 1878, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Elisa-Joseph HOUZET, épouse de M. Auguste FERRET, décédé à Roubaix, le 22 avril dans sa 57me année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 mai 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph TIERS, décédé à Roubaix, le 10 mars 1853, à l'âge de 77 ans et 5 mois ; Et de Dame Marie-Rosalie-Joseph LEPERS, son épouse, décédée le 3 mars 1859, à l'âge de 80 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Entreprise de Travaux publics, pavages et carrelages. Produits céramiques, ciments portland et autres, granits, sables et graviers, Alp. Carrette-Duburcq, entrepreneur, rue d'Italie. (derr. la g. du nord). Roubaix. 15888

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Constructions Industrielles et Installations

HENRY NEWNHAM, Ingénieur-Architecte. — Office spécial pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 15934

COILLE, place de la Mairie, 5. — *Dépôt des principaux produits pharmaceutiques.* 14069

Serrurerie — Poêlerie

DENDIEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Confections

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Modes et Coiffures

Mme HAVET, rue des Lignes, 10. 14743

COUVREUR-RENARD, Grande-Place, 11, Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14066

Recettes, ventes et locations immobilières

Emile DELCOURT, rue St-André, 25 agent de la Compagnie *La Confiance.*

Confections

VERDEL-JOURÉZ, Grande-Rue, 37, Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.
Articles de blanc
Layettes, Robes et Pelisses de Baptême

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingérieur, instalations expertises, consultations techniques de 7 h à 9h. le matin et de 1 h. a 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

Voici les dispositions réglementaires du 8e grand concours international de tir, offert aux amateurs français et étrangers, par le Cercle des Carabiniers roubaisiens, les 6, 9, 12, 13, 16, 19, 20, 23, 26, 27, 30 mai ; 2, 3, 4, juin.

Prix d'honneur, au plus de points dans une série. — 1er prix, une médaille d'or, offerte par M. le Préfet du Nord. — 2e, une médaille en vermeil, offerte par M. Harinkouk, président des Carabiniers. — 3e, une médaille en vermeil, offerte par M. Cordonnier, fils, vice-président des Carabiniers. — 4e, une médaille en argent. — 5e, une médaille en argent. — 6e, une médaille en argent. — 7e, une médaille en bronze. — 8e, une médaille en bronze. — 9e, une médaille en bronze. — 10e, une médaille en bronze. — 11e, une médaille en bronze. — 12e, une médaille en bronze.

CIBLE A VOLONTÉ

Aux points et aux blancs (cartes roses). — Aux points. — 1er prix, offert par M. Pierre Catteau, Conseiller Général, un objet d'art. — 2e, 5 couverts, aux armes de la ville, fr. 200. — 3e, 4 couverts, aux armes de la ville, fr. 160. — 4e, 4 couverts, aux armes de la ville, fr. 160. — 5e, 3 couverts, aux armes de la ville, fr. 120. — 6e, 3 couverts, aux armes de la ville, fr. 120. — 7e, 2 couverts, aux armes de la ville, fr. 80. — 8e, 2 couverts, aux armes de la ville, fr. 80. — Du 9e au 25e prix, 1 couvert, aux armes de la ville, fr. 40. — 26e, 6 cuillères à café, fr. 30. — 27e, 6 cuillères à café, fr. 30. — Du 28e au 31e prix, 5 cuillères à café, fr. 25. — Du 32e au 35e prix, 4 cuillères à café, fr. 20. — Du 36e au 40e prix, une médaille en bronze.

Aux blancs. — 1er prix, offert par les industriels de la ville, un objet d'art. — 2e, 4 couverts, aux armes de la ville, fr. 160. — 3e, 3 couverts, aux armes de la ville, fr. 120 — 4e, 2 couverts, aux armes de la ville, fr. 80. — 5e au 15e prix, 1 couvert, aux armes de la ville, fr. 40. — 16e, 6 cuillères à café, fr. 30. — 17e, 6 cuillères à café, fr. 30. — 18e, 5 cuillères à café, fr. 25. — 19e, 5 cuillères à café, fr. 25. — 20e, 4 cuillères à café, fr. 20. — 21e, 4 cuillères à café, fr. 20. — Du 22e au 30e prix, une médaille en bronze.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Sont admises à la cible fixe et à la cible à volonté, (cartes roses) toutes les armes à hausse et guidon découverts, sans tunnel, lorgnon, double détente, ni support.

A la cible d'honneur, le prix de la série de cinq balles, est de 2 fr. 50 c., et à la cible à volonté de 1 fr. 50 c.

Le même tireur pourra avoir un prix à la cible d'honneur, un prix aux points et un prix aux blancs à la cible à la volonté, mais dans des séries différentes. — Si dans une même série, un tireur avait un point et un blanc, donnant droit à deux prix, il devrait opter pour le prix le plus élevé et en cas d'égalité, le point l'emportera sur le blanc.

Des armes système Ghaye seront mises à la disposition des tireurs, l'arme sera chargée moyennant 5 centimes le coup.

CIBLE A VOLONTÉ

Armes de guerre proprement dites (cartes vertes), position du tireur debout ou à genoux. Aux points. — 1er prix, offert par M. Morel, conseiller d'arrondissement. Un objet d'art. — 2e, une pièce d'argenterie, fr. 150. — 3e, 3 couverts, aux armes de la ville, fr. 120. — 4e, 2 couverts, aux armes de la ville, fr. 80. — 5e, 2 couverts, aux armes de la ville, fr. 80. — 6e, 1 couvert, aux armes de la ville, fr. 40. — 7e, 1 couvert, aux armes de la ville, fr. 40. — 8e, 6 cuilères à café, fr. 30. — 9e, 5 cuillères à café, fr. 25. — 10e, une médaille en argent. — 11e, une médaille en argent. — Du 12e au 15e prix, une médaille en bronze.

Aux blancs. — 1er prix, offert par M. Famechon, maire, une cafetière, fr. 200. — 2e, 1 couvert, aux armes de la ville, fr. 40. — 3e, une médaille en vermeil. — 4e, une médaille en argent. — 5e, une médaille en argent. — Du 6e au 10e prix, une médaille en bronze.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Ne sont admises à cette catégorie que les armes règlementaires, servant ou ayant servi dans les armées ou milices Européennes.

Le poids minimum des détentes est de 2 kilog.

Prix de la série de 5 balles, 1 franc. — Le tireur ne peut avoir qu'un prix.

Des fusils Gras et des munitions seront à la disposition des tireurs. — Le coût de chaque cartouche est de 15 centimes.

Primes pour 20 blancs touchés, une cuillère à café fr. 5. — pour 40 blancs touchés, une cuillère à café fr. 10. — Pour 60 blancs touchés, une cuillère à café fr. 15. — Pour 80 blancs touchés, une cuillère à café 20. — Pour 100 blancs touchés, une cuillère à café fr. 25. — Pour 120 blancs touchés, une cuillère à café fr. 30. — Pour 130 blancs touchés, un couvert fr. 40.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le tir commencera le 28 avril, à huit heures du matin, et se terminera à 7 heures 1/2 du soir, avec interruption de midi à 1 h. 1/2.

Il sera continué les 29, 30 avril, 2, 5, 6, 9, 12, 13, 16, 19, 20, 23, 26, 27, 30 mai, 2, 3 et 4 juin.

Sur la demande de trois tireurs, le tir sera ouvert les autres jours.

Il y aura 4 cibles, du diamètre de 1 m. avec un blanc de 18 c/m. ; le reste sera divisé en 4 cercles égaux, le blanc comptera pour cinq points ; le cercle qui le touche pour quatre, le suivant pour trois, le suivant pour deux, et le dernier pour un.

Pour les prix aux points, le barrage sera décidé par 1 1 1, et 1, en commençant par la dernière balle.

En cas de nouvelle égalité, les prix seront partagés, excepté pour les prix donnant droit aux médailles et aux objets d'art.

Pour ces derniers, les blancs seront mesurés, et le plus haut prix sera adjugé à la moindre somme d'écart.

Les séries sont nominatives.

Toute série commencée devra être achevée avant d'en commencer une autre.

Les blancs seront communiqués aux tireurs, après chaque 1/2 jour.

A la demande des gagnants, les pièces d'argenterie sont échangées, pour leur estimation dans le programme. La demande devra être faite au secrétaire avant la clôture du tir.

Toute personne ne faisant pas partie de la Société pourra assisier au tir, en prenant une série qui servira de carte d'entrée.

Un règlement auquel tous les tireurs devront se conformer sera affiché dans la salle du Tir.

La Commission jugera, sans appel, les cas imprévus.

Une cible d'essai sera à la disposition des tireurs, de 7 heures à 8 heures du matin.

Les blancs atteints dans toutes les catégories comptent pour primes.

Tir à la carabine Flobert

Calibre 6 m/m. — Distance 14 mètres.

Aux points. — 1er prix, offert par M. A. Screpel, député, une coupe fr. 120. — 2e prix, 2 couverts fr. 80. — 3e prix, 2 couverts fr. 80. 4e prix, 1 couvert fr. 40. — 5e prix, 1 couvert fr. 40. — 6e prix, 6 cuillères fr. 30. — 7e prix, 5 cuillères fr. 25. — 8e prix, 4 cuillères fr. 20. — 9e prix, 3 cuillères fr. 15. — 10e prix, 2 cuillères fr. 10. — 11e prix, 2 cuillères fr. 10. 12e prix, une médaille en bronze. — 13e prix, une médaille en bronze. — 14e prix, une médaille en bronze.

Bas nombre. — 1er prix, un couvert, aux armes de la ville fr. 40. — 2e prix, 6 cuillères fr. 30. — 3e prix, 3 cuillères fr. 15. — 4e prix, 2 cuillères, fr. 10.

Primes pour les tireurs étrangers ayant pris le plus de cartons pendant la durée du concours. — Prix unique, fr. 10.

Pour les tireurs de Roubaix. — Prix unique, fr. 10.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le prix de la série de cinq balles sera de 50 centimes, 10 centimes en plus pour la charge.

2. Le même tireur ne pourra gagner qu'un prix et qu'une prime.

3. Le carton sera de dix centimètres, divisé en cinq cercles. La mouche qui a 12 m/m comptera pour cinq points, le deuxième cercle pour quatre points, le troisième pour trois points, le quatrième pour deux points et le cinquième pour un point.

4. Les gagnants qui auront obtenu le même résultat, feront leur carton de barrage le jour qu'il leur plaira, parmi ceux indiqués pour le concours.

5. Les gagnants pourront réclamer en espèces la valeur des prix, en prévenant le secrétaire, avant la clôture du concours.

6. Des carabines Flobert rayées d'une très-grande précision, avec amorces Bosquette, seront à la disposition des tireurs.

7. Toutes les armes et munitions seront admises.

8. La Commission jugera sans appel de toute les cas imprévus.